

Crédit solidaire et crédit mutuel

Le micro-crédit se définit d'abord par son montant (faible), ses clients (pauvres, au Sud surtout mais, depuis peu au Nord) et le circuit par lequel il transite : les systèmes financiers décentralisés. C'est souvent un crédit rural. Compte tenu des frais de gestion élevés que génère la multiplication de prêts modestes, ce ne sont pas des banques commerciales – pour le moment – ni des banques agricoles, mais des établissements intermédiaires à vocation sociale qui les pratiquent, parfois grâce à des appuis financiers extérieurs.

Il en existe deux types :

- Ceux qui exigent une épargne préalable pour prêter de l'argent. Ce sont les mutuelles, encore appelées coopératives d'épargne et de crédits (coopec). Nées en Europe et en Amérique du Nord à la fin du XIX^e siècle, les coopec sont apparues dans l'Afrique anglophone dans les années cinquante, dans l'Afrique francophone, dans les années soixante-dix et se multiplient depuis la fin des années quatre-vingts, en prenant souvent le relais des banques nationales agricoles.

- Ceux qui n'exigent aucune épargne préalable mais demandent une garantie solidaire – d'où le nom de crédit solidaire – d'un groupe de personnes en cas de non remboursement. La Grameen Bank a inventé ce type de crédits dont elle est la figure emblématique.

C'est la première banque qui a accordé des prêts à ceux qui, ne possédant rien, ne pouvaient apporter de garanties matérielles. Cette banque des pauvres a vu le jour il y a douze ans avec l'aide de l'Onu et des bailleurs de fonds mais doit tout à son fondateur, Mohammad Yunus, économiste Bangladais formé aux Etats-Unis. Elle a aujourd'hui des caisses dans un village bangladais sur deux et plus de deux millions de clients. Moyenne des crédits accordés : l'équivalent de 150 à 300 francs.

La Grameen Bank a 'fait' aussi de nombreux petits qui ont essaimé dans le monde : Une cinquantaine d'organismes de crédits appuyés par des ONG comme Accion en Amérique latine, le CIDR ou l'Iram en Afrique ont de 30000 à 300000 clients. Des milliers d'autres ont moins de 3000 clients.

Le micro-crédit peut être aussi pratiqué par des particuliers (prêts privés, familiaux, usuriers) ou par des groupes comme ceux formés dans les *tontines* : un groupe de personnes proches les unes des autres use d'un crédit tournant basée sur les apports de chacun.

Non compris ces prêts dits *informels*, huit à dix millions de personnes dans le monde bénéficieraient à l'heure actuelle de ces micro-crédits.

Ph. O.

Pour en savoir plus : *Les paysans peuvent-ils devenir banquiers ?* D. Gentil et Y. Fournier. Ed. Syros et FPH, Paris, 1993, 270 p., 98 FF.

La banque des pauvres a inventé le crédit pour tous



Marie-Agnès Le Plaideur, Periscop

Banques de riz et banques d'animaux

Un certain nombre de projets ou d'organisations ont fait ou font du crédit en nature, dans la plupart des cas sous deux formes : les banques de riz et les banques d'animaux (buffles ou porcs).

Les crédits en nature posent cependant plusieurs problèmes : les paysans n'ont pas accès aux soins vétérinaires ; cela a des répercussions sur la mortalité des veaux et donc sur le remboursement du crédit qui repose sur les naissances. Quand les paysans veulent acheter des mâles et non des femelles, c'est toute la question du remboursement qui est remise en cause.

Néanmoins, l'achat ou la location de buffles est inaccessible pour un grand nombre de paysans ; or, avec le système de la banque de buffles, ils peuvent acheter un animal, qui améliorera la qualité et la productivité de leur travail et constituera en même temps une forme de capitalisation. La banque de riz a un rôle très bénéfique surtout en situation d'urgence alimentaire.

Source : *Les systèmes financiers pour le développement rural*, Editions du Gret, 1996, 51 p. 58FF.